Sainte-Anastasie sur Issole







BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2011 N°245

de l'entrée ouest du village ...

LE MOT DU MAIRE

Voici quelques mois, nous nous sommes lancés dans une nouvelle procédure d'urbanisme et plus encore dans un véritable projet communal pour les 10 à 15 années à venir.

Ce Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) succédera à l'actuel Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) établi en 1987. Il devra redéfinir nos objectifs de maîtrise de l'urbanisme, de la démographie, d'une certaine mixité sociale, de la préservation de nos espaces agricoles et naturels ainsi que de bien d'autres impératifs nés de la loi SOLIDARITES RURALES et URBAINES (S.R.U.) votée en 2000 et du plus récent et médiatique GRENELLE de l'ENVIRONNEMENT.

Nous devrons de plus, nous caller au fil de l'eau, sur le projet de Schéma de Cohérence Territorial en cours d'élaboration par le Syndicat Mixte de la Provence Verte.

Tout ceci représente une complexité et un besoin de réflexion qui devront aboutir à une adhésion partagée par le plus grand nombre d'entre nous, ainsi que de nos partenaires (Etat, Département, Territoire...).

Aujourd'hui, nous n'en sommes encore qu'à jongler avec des préliminaires qui peu à peu nous cadrent dans des options objectives essentiellement fondées sur des études indépendantes.

Il n'est donc pas possible de répondre pour l'heure à des questions d'ordre individuel, par exemple concernant sa parcelle ou sa propriété.

Ce long travail sera naturellement semé de quelques embuches qu'il ne s'agit naturellement pas d'esquiver, mais d'assumer ...

D'ores et déjà, chacun peut mentionner ses observations, ses propositions, ses inquiétudes ou ses espoirs sur un cahier ouvert à cet effet à l'accueil de la Mairie.

Par ailleurs, au fur et à mesure de l'avancement du projet, des réunions publiques seront organisées à la Salle Polyvalente. La première de celles-ci devrait avoir lieu en mai, elle offrira à chacun une information complète et transparente sur ce dossier.

Enfin, est-il nécessaire de préciser que le futur Plan Local d'Urbanisme devra, dans une approche globale, privilégier l'intérêt public et être un véritable outil de cohérence entre des enjeux qui par nature ne s'y prêtent guère.

Jean-Pierre MORIN



E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr site: www.ste-anastasie.fr



Chronique Municipale - Réunion du Conseil Municipal du 25/03/2011

Le vendredi 25 mars 2011 à l'occasion d'une réunion informelle sans projet délibératif, le Conseil Municipal a participé à l'examen de nombreux sujets concernant tant le bilan de ses activités que les projets, notamment budgétaires touchant l'année 2011.

 Le Maire informe le Conseil Municipal qu'après réunion du bureau de la Communauté de Communes le principe des fonds de concours semble assuré avec quelques variations par rapport aux années précédentes :

En effet, plutôt que de procéder à un émiettement intercommunal des communautaires subventions jusqu'en 2014, il a été convenu de faire bénéficier chaque année deux communes d'un financement plus important. En conséquence, Sainte-Anastasie pourrait bénéficier en 2011 d'une aide significative qui lui permettrait quelques d'abonder projets d'intérêt commun (Espace culturel de la Cave Coopérative, Salle polyvalente, façade crèche,

2. Le Débat d'Orientation Budgétaire bien que non obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants, est toujours réalisé à Sainte-Anastasie. Il permet à chaque élu de s'impliquer personnellement, tant sur les projets que sur les moyens de financement.

achèvement stade de football, ...).

Le Maire rappelle la santé budgétaire de la commune, son faible taux d'endettement et la réalisation pour la plus grande part plus importants achevée. des structurants projets (voirie, bâtiment scolaire, réfectoire, installations sportives. micro-

crèche,...)
Néanmoins, il rappelle la baisse des aides allouées aux communes tant par l'Etat, la Région que par le Département. Pour ce dernier, la baisse de cette aide d'environ 2/3 plus conjoncturelle, est la

conséquence de la diminution des recettes liées aux droits de mutation et du coût des inondations catastrophiques ayant récemment touchées la Dracénie.

Nous devons en conséquence tirer de cette situation des engagements tendant à modérer nos dépenses et à s'engager prudemment dans un emprunt, qui nous parait actuellement parfaitement possible.

Enfin, il propose de maintenir les taux de la fiscalité communale à leur niveau actuel.

Ceci étant, sont abordés les projets budgétaires de l'année 2011 :

- achèvement du Restaurant Scolaire et création de deux classes à l'école maternelle
- achèvement de l'espace culturel de la Cave Coopérative
- ravalement de la façade sud de la micro-crèche et de l'ancienne Mairie
- achat d'un véhicule Piaggio, nécessaire aux travaux d'entretien communaux
- quelques travaux de voirie non encore réalisés à ce jour
- renouvellement de matériels informatiques
- acquisition de mobilier pour le restaurant scolaire et salle de réunions
- éventuelles acquisitions foncières (réserves)
- enfin une provision nécessaire aux frais juridiques et aux travaux de la rue Alphonse DAUDET (canal d'arrosage)
 - frais de réalisation du PLU

3. Le Plan Local d'Urbanisme II est procédé à un rappel des procédures en cours et à une information concernant la première réunion des personnes associées. Le schéma directeur d'assainissement est aujourd'hui en phase d'achèvement et devrait permettre d'aborder de façon plus concrète le projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

4. Projet du Gaou de Vie

la procédure Maire rappelle Le suivie. A ce jour, semble décidé à le promoteur déposer nouveau permis prenant en compte points soulevés dont t celui de l'accessibilité. quelques notamment décision reste subordonnée au coût engendré par les retards administratifs ou procédures.

5. Familles rurales

Les élus sont consultés sur l'opportunité de réexaminer la position communale sur de nouvelles relations à engager avec associations caritatives les représentatives du canton notamment de Familles Rurales. BRETON indique l'avis Mme favorable du CCAS comme du Secours Populaire (le projet sera donc proposé ultérieurement au Conseil Municipal après avoir recueilli l'avis des associations)

6. Rue Alphonse DAUDET Procédure en cours dans l'affaire de la rue Alphonse DAUDET et du canal d'arrosage est confiée à un avocat spécialisé. La commune qui s'engage financièrement au côté des arrosants vient de redéposer une demande d'activation de dossier judiciaire.

7. Décision d'ester en justice

La commune s'est engagée dans une procédure afin d'être fixée sur les droits de propriété de parcelles ayant fait l'objet de cession en 1966 et 1967.

Les procédures d'aliénation semblant incertaines, la commune souhaite simplement un arbitrage judiciaire sur la réalité des droits des parties sur des parcelles issues du Domaine Public. Le statut du chemin du Rocher de Naple est également l'objet de cette procédure. Il serait donc, dans cette affaire, nécessaire de mettre fin à de très anciennes contestations engageant les intérêts de la commune.

PERTE ET RENOUVELLEMENT DE PAPIERS

Un téléservice - Perte et renouvellement de papiers - visant à déclarer en une seule fois la perte ou la demande de renouvellement de plusieurs documents a été mis en place récemment au Ministère de l'Intérieur.

Via le site www.mon.service-public.fr il est possible de:

pré-déclarer la perte : de la Carte Nationale d'Identité, de passeport, de certificat d'immatriculation de véhicule
 d'effectuer une pré-demande de renouvellement : de passeport, de certificat d'immatriculation de véhicule et de permis de conduire.

TARIFICATION DES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION DE VEHICULES

A compter du 14 mars 2011, le Conseil Régional pour la région PACA, a fixé les tarifs sur les certificats d'immatriculation à 51,20€ par cheval-vapeur. Cette décision s'applique à toutes les demandes d'immatriculation non enregistrées à cette date.

De même, il est mis fin à l'exonération dont bénéficialent les véhicules circulant au moyen d'énergie autre que l'essence ou le diesel.

Pour toute information complémentaire s'adresser à la Mairie, service Accueil.



DEBROUSSAILLEMENT

Cette fois c'est bien le printemps et peut être le bon instant pour faire le point sur l'avancement de nos obligations de débroussaillement.

Rappelons-nous donc simplement les règles fixées par l'arrêté Préfectoral du 5 avril 2004 :

- Les feux libres sont formellement interdits à moins de 200 m de la forêt, des friches et des landes. Pour les feux de cuisson des demandes exceptionnelles d'autorisation doivent être déposées en mairie;
- Les terrains doivent être débroussaillés et entretenus ;
- Et enfin qu'au-delà de la réglementation en vigueur, le bon sens n'est jamais à proscrire.

Du 1er avril au 31 mai, l'incinération des végétaux est autorisée sous réserve des prescriptions réglementaires.

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTÉMENT DU VAR Arritis prefectorel du 5 mmil 3004 (entrait a doivent pouvoir dére potentities à toutes obquisit age en avezen montées le responsabilité sivée de sonctionné par une contravention de 130 € miné

Elagage des chemins de la Commune (suite)

Depuis quelques mois, nous vous informons d'une opération d'élagage des chemins de la Commune. Ces travaux sont effectués par le Syndicat Intercommunal de

A ce jour, ont été réalisés les chemins des Fabres, de la Bassaque, des Vignarets et en face la coopérative.

Seront donc effectués prochainement : - Le chemin de Bertrand Marin

Le chemin des Oustaous Routs
 Le chemin de Vallon Caou

Rappelons que ces travaux consisteront à élaguer les végétaux issus tant du chemin que des propriétés riveraines au droit des propriétés, jusqu'à une hauteur d'environ 3,5 mètres.

Ces travaux seront financès par la Commune.

L'étape suivante concernera :
- Le chemin de Bonjeu
- Le chemin du Labonet
- Le chemin de Candy

L'impasse de Naple

Rappelons que les propriétaires riverains peuvent, s'ils le désirent, procéder eux même à l'élagage de leurs végétaux en limite de leur propriété.

Travaux du mois:

Elagage du bas coté des II chemins communaux - Poursuite des travaux en régie dans cave coopérative l'ancienne

- Entretien des espaces verts II - Fixation de bornes Place II

St-Just
Travaux électricité Gare
SNCF

Nettoyage des berges de Il l'Issole

1 - Poursuite des travaux de la future (ODELVAR) micro-crèche 1 В

Nettoyage containers 1 poubelles



Centre Communal d'Action Sociale

Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale a été rappelé dans le précédent bulletin, aujourd'hui nous évoquerons les dispositifs mis en place dans la commune.

Ces dispositifs qui concernent les jeunes, les familles en grande précarité et les personnes âgées relèvent d'une politique sociale communale et ne s'appliquent qu'aux résidents de Ste-Anastasie.

JEUNES

- Pour les jeunes scolarisés de moins de 20 ans une aide plafonnée peut être apportée pour des séjours avec hébergement organisés par les établissements scolaires, ou par les organismes de loisirs. En 2010, 5 familles ont pu bénéficier de ces
- En ce qui concerne les jeunes sortis du système scolaire, âgés de 16 à 25 ans, suivis par la Mission Locale et n'ayant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes, une aide à la mobilité peut leur être attribuée sous réserve qu'ils présentent un projet personnel très motivé et détaillé de recherche d'emploi ou de formation qualifiante. Cette aide, sous certaines conditions de ressources et de contrepartie de temps à passer auprès

d'associations caritatives ou sportives, consiste en l'attribution d'une Bourse au Permis de Conduire. En 2010, une bourse a été attribuée.

FAMILLES

 Pour les familles en difficulté et dont les ressources sont Inférieures à un quotient familial déterminé, des aides alimentaires leur sont attribuées par l'intermédiaire du Secours Populaire ou d'autres associations caritatives du canton.

PERSONNES AGEES

 Enfin, une subvention annuelle est versée à une association d'aide à domicile qui intervient sur le secteur de Ste-Anastasie dans le cadre des aides ménagères accordées par le Conseil Général et les Mutuelles.

D'autre part, la municipalité et le C.C.A.S. ont permis l'installation du Centre de Loisirs sans hébergement (CLSH) pour les vacances scolaires et travaillent actuellement à l'ouverture d'une micro-crèche.

Rose-Marie BRETON Présidente

APAJH SEJOUR DE VACANCES POUR ENFANTS HANDICAPES

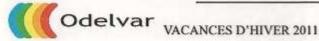


En accord avec l'ODELVAR, l'APAJH propose aux adhérents deux séjours de vacances au « LOGIS DU PIN » (canton de COMPS)

Ier séjour (enfants de 6 à 12 ans) : du 31 juillet au 13 août 2011

- 2ème séjour (enfants de 13 à 17 ans) : du 14 au 27 août 2011

Date limite d'inscription le 13 mai 2011 - Renseignements auprès de l'APAJH au 04 94 36 07 96



Pour les vacances, les enfants sont partis pour un tour du monde des carnavals ! Au travers des activités sportives, manuelles et culinaires, ils ont découvert les traditions de Colombie, d'Inde, de Suisse ... Ils se sont arrêtés à Venise afin de préparer leur propre défilé!

Après avoir fait des recherches dans les musées du Val, s'être entrainés à la danse sur glace, les enfants ont offert à leurs parents un spectacle digne des plus grands carnavals : Le goûter qui a suivi, lui aussi réalisé par les « carnavaliers », a enchanté tous les palais ! Rdv aux vacances de printemps pour de nouvelles aventures!



Vacances de PRINTEMPS 2011

Les parents qui souhaitent mettre leur enfant au Centre de loisirs sans hébergement pour les vacances de printemps du 18 avril 2011 au 30 avril 2011 pourront les inscrire :

- Le samedi 9 avril de 10h à 12h : Mairie de Ste-Anastasie

INFORMATIONS ASSOCIATIONS

Les associations du village vous proposent diverses activités.

Vous pouvez retrouver la liste et les coordonnées de celles-ci :

- soit sur le site de la mairie (www.ste-anastasie.fr)

soit au bureau accueil de la mairie.

Cela concerne : arts martiaux, badminton, basketball, boules, football, chant lyrique, chorale, les Cigales (culture et loisirs), danse country, danse de salon, gymnastique volontaire, judo, majorettes, peinture, quintessence (bien-être), roller, tennis, volley-ball ainsi que d'autres associations d'autres associations caritatives et patriotiques.

PREPARATION MILITAIRE MARINE de BRIGNOLES

Située dans l'enceinte de la sécurité civile (UIISC7), la Préparation Militaire Marine (PMM) de Brignoles vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de s'informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle de la marine.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 23 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement. Le cycle se déroule sur une année scolaire, au cours de 12 samedis répartis d'octobre à mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon, pendant les vacances de printemps. Elle permet de bénéficier d'une formation militaire générale (organisation de la défense, organisation d'une structure marine, instruction au tir), sécurité incendie (avec mise en pratique), secourisme (PSC1), maritime favorisant l'obtention du permis côtier et de visiter des bâtiments de la Marine Nationale ou des bases de l'aéronautique navale.

La date limite d'inscription pour la session 2011/2012 est fin juin 2011.

Renseignements/Inscription : pmmbrignoles@hotmail.fr ou par tél : 06 78 09 16 04.



Le 26 mars 2011

Le concert des professeurs de l'Ecole de Musique nous a entrainé en moins d'une heure dans un tour du monde musical mélant toutes les sonorités indiennes, orientales, japonaise, espagnoles. Un grand merci pour ce voyage éclair.

La vie associative

************ LE SALOON COUNTRY DANCE ORGANISE LE: 21 MAI 2011 NASTASIE S/ISSOLE ormation supplémentaire et renseignem http://salconcountrydence.e-monsite.co scd.tesie@orange.fr - 04 94 72 75 98

CHORALE CHANT ET AMITIE



Comme cela vous a été annoncé dans le précédent bulletin, notre chorale « Chant et Amitié » participera le dimanche 3 avril, au Festival de chorales du Luc, à 16h en l'église Notre Dame du Mont Carmel. Outre la chorale du Luc, « Au cœur du Var », qui organise ce festival, deux autres groupes vocaux seront présents, « les Cigales » de Flavosc et « Eclats de voix » de Brignoles. Les quatre chorales exécuteront plusieurs chants en commun, ce qui promet un beau moment musical!

Notre prochain concert à Ste-Anastasie aura lieu le 22 mai.

Je vous rappelle aussi que notre chorale recrute. Soprane, alto, ténor ou basse et même débutants, vous êtes bienvenus à notre répétition hebdomadaire du lundi à 17h30, à la salle polyvalente de Ste-Anastasie. Venez nous écouter, il n'est pas nécessaire de nous prévenir. Si vous désirez nous contacter, téléphonez au 04 94 72 20 85 ou envoyer un message à l'adresse suivante : miberenger@orange.fr A bientôt -

le Président, Michel BERENGER

COMITE DES FETES DE STE-ANASTASIE organise le lundi 25 avril 2011

BROCANTE - PUCES -MARCHE PAYSAN et PRODUIT BIO De 7h à 19h Place de la Gare



CONCERT DE PRINTEMPS

(mélodies, opérettes, opéras) organisé par la «LYRIC'S COMPANY» le dimanche 17 avril 2011 å 17h salle Polyvalente entrée libre

6101

SECOURS POPULAIRE DE STE-ANASTASIE

JOURNEE «PORTES OUVERTES» le samedi 2 avril 2011 de 9h à 14h Parking des Ferrages

ATELIER DE PEINTURE DU CLUB DES CIGALES

Cathy Sabatier, animatrice de l'atelier a lancé un concours de dessin-peinture auprès des élèves de l'école élémentaire sur le thème « NOTRE VILLAGE ».

De nombreux prix récompenseront les lauréats sélectionnés le 15 avril 2011 par un jury composé des peintres de l'atelier.





LA PROUVENCO DOU TEMS PASSA et la Commune de Ste-Anastasie Organisent

Dimanche 24 avril 2011 Parking des Ferrages Toute la journée

UN MARCHE FERMIER GRANDE FOIRE AUX PLANTS ET PRODUITS DU TERROIR





11h30 Apéritif offert par la Mairie ENTREE LIBRE - PARKING ASSURE

Pour tous renseignements, s'adresser à M. CASTALDO 04 94 72 23 76

ASSEMBLEE GENERALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE SAINTE-ANASTASIE / FORCALQUEIRET LE 27 MARS 2011

Les médaillés militaires de la 1754° section ont tenu leur assemblée générale à Ste-Anastasie.

Le Président Duvette a fait respecter 1 minute de silence en hommage aux défunts de l'année y associant les jeunes militaires tombés pour la Paix. Il a remercié les autorités présentes M. MORIN et PEDA, Maires, M. GUIOL conseiller général, Madame PONS, député, le major HILSER, commandant de la brigade de gendarmerie de la Roquebrussanne et excusé Monsieur le Sous-préfet de Brignoles retenu.

Les rapports (moral et financier) ont été approuvés à l'unanimité. Trois membres ont été mis à l'honneur en 2010, il s'agit de :

M. WALLECH Serge, champion du monde de danse en ligne à titre individuel (Country).

M. CHAUSSIN Patrick, décoré de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports.

M. ETIENNE Bernard, fait chevalier de l'ordre national diocésain des armées.



Ces trois adhérents ont été chaleureusement applaudis.

Des informations ont été fournies dans les domaines sociaux et culturels. Les membres de la section ont ensuite approuvé à

culturels. Les membres de la section ont ensuite approuve a l'unanimité la réintégration au sein de l'Union départementale du Var.

Une gerbe a été déposée sur la tombe de M. RAVOISIER Christian, Président-fondateur de la section par M. DUVETTE et Mme MORAUD, nièce du disparu. Une minute de silence a été respectée précédant une Marseillaise chantée en cœur donnant une grande solennité à ces moments.

Environnement

PROJET D'EXPLORATION DE GAZ DE SCHISTE

A la suite de plusieurs parutions et articles de presse, Madame Josette PONS, Député du Var et Vice-Présidente du Conseil Général a adressé aux Elus le courrier suivant :

Monsieur le Maire,

Le Ministère de l'environnement a délivré des permis d'exploration de gaz de schiste dans les sous-sol français. Un projet de recherche de gaz de schiste a été déposé auprès de ce Ministère, pour la région Provence Alpes Côte d'Azur, qui couvre une zone de prospection de 6781 km², dont 75% de notre département du Var.

Je suis personnellement intervenue auprès de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, à qui j'ai posé une question orale à l'Assemblée Nationale, sur les inquiétudes légitimes de l'ensemble des élus et des populations sur la technique de fracturation hydraulique, utilisée en Amérique du Nord, qui engendre des risques de pollution des nappes phréatiques et de destruction des paysages.

Madame la Ministre m'a assuré qu'aucune opération de fracturation ne serait réalisée avant que le Conseil Général de l'Industrie et de Conseil Général du Développement Durable n'aient rendu leur rapports, sur les enjeux économiques, sociaux et surtout, environnementaux, d'une exploitation de gaz de schiste sur notre territoire.

J'ai ainsi obtenu l'assurance que le cahier des charges de la mission créée le 4 février dernier, solliciterait toutes les études préalables, ainsi que les mesures de sécurité permettant de garantir la protection des populations et de l'environnement, avant toute décision d'autorisation définitive.

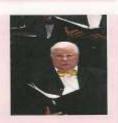
Aussi, je ne manquerai pas de vous tenir informé du rapport d'étape qui sera remis le 15 avril prochain, du rapport final qui sera remis le 31 mai 2011, ainsi que de toute évolution dans ce dossier, que je continuerai, pour ma part, à surveiller de très près.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Josette PONS

La vie au village

HOMMAGE



C'est avec beaucoup d'émotions et de tristesse que nous avons appris mercredi 16 mars 2011 le décès de M. Claude GUITTON, l'un des « pères » fondateurs du Club des Cigales en 1987.

Membre du conseil d'administration, et toujours actif au sein du Club, il a participé fréquemment, en compagnie de son épouse Denise, aux différentes manifestations de l'association.

Etant à l'origine des « Cigales » il se préoccupait du devenir de cette association qui a connu des heures de gloire, notamment lors de la commémoration dans les rues du village du bicentenaire de la Révolution.

Passionné par la photographie il a, tout au long de ces années, fixé sur pellicule des instants émouvants de la vie du Club et de la vie du village.

Nous garderons le souvenir d'un homme jovial, chaleureux et attachant.

Le carnet de Sainte-Anastasie sur Issole



Lundi 25 avril:

Naissances:



Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Tristan BONNEFOY né le 25 février 2011 et de Lise FARDIN née le 2 mars dernier. Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Claude GUITTON survenu le 16 mars 2011 ainsi que le décès de Madame Josiane GAEREMYNCK survenu le 23 mars dernier. Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 2 avril : Journée « PORTES OUVERTES » du Secours Populaire

Parking des Ferrages de 9h 14h.

Dimanche 17 avril: Lyric's Company - Concert de Printemps

Salle Polyvalente – 17h

<u>Dimanche 24 avril :</u> La Provenco dou tems passa – Foire aux plants

Parking des Ferrages – de 8h à 19h Comité des Fêtes – Foire à la brocante

Place de la Gare - de 7h à 19h

Petites annonces :

Assistante maternelle agréée cherche bébé à garder dans maison avec jardin sur Ste-Anastasie 1 place de disponible immédiatement et 1 place de disponible au mois de septembre 2011

Tel: 06 98 68 65 15

Lundi 25 avril 2011 (Lundi de Pâques)

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES DEUX BOULANGERIES UNIQUEMENT LE MATIN DE 6h30 à 12h30

Vu la hausse de la farine et pour ne pas augmenter le prix du pain, nous avons décidé que votre boulanger effectue la vente au magasin du village. Désolé pour la légère attente.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION -VOTRE BOULANGER-

Les poètes de Ste-Anastasie :



Indices printaniers

Fleurs roses du vieil amandier Pompons jaunes du mimosa Apparus dès fin février... Que signifie tout cela?

Ciel bleu et soleil sont de retour Les oiseaux chantent à qui mieux mieux Dans la nature ... A notre tour Chantons bien fort un chant joyeux Chantons avec eux le retour ... du printemps!

> 23 février 2011 Jeannette CARRIERE



Journée "Portes ouvertes" du Club des Cigales du 12 mars 2011 - Atelier des tricoteuses

Deux nouveaux projets de sortie :

- Le samedi 7 mai au sein de l'arsenal de Toulon visite d'un bateau selon disponibilité des bâtiments de la Marine. Inscriptions avant le 11 avril 2011
- Du 14 au 16 septembre : sortie en Italie visite des «
 CinqueTerre » Prix par personne 275€ sur la base de
 30personnes comprenant l'hébergement en pension
 complète, la visite en bateau des villages des
 CinqueTerre et le guide. Inscriptions avant le15 mai
 2011.

Inscriptions et réservations au 04 94 72 21 98

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasie

INFORMATIONS PRATIQUES

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages. Vente ou dépose d'objets

Ouvert le mercredi de 14H à 18H et le samedi de 9H30 à 11H30

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMI-

Siège Social: 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu le Vendredi 15 avril 2011

en Mairie de 14H, à 16H.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11H. à 12H.

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi Tél.:06.07.31.02.27 Accès aux Déchetteries de Brignoles, Tourves, La Celle, Le Val et La Roquebrussannes RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » : Les Mardis 19 et 26 avril 2011 (se faire inscrire en Mairie au préalable). C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée) ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Les mercredis 6, 13, 20, 27 avril 2011 et 4 mai 2011 de 9h à

Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.

Tél.: 04.94,72,27.40

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes : A Brignoles : Bureau Info Jeunesse (tél.

04.98.05.12.69)

-CIRFA Terre le 06/04 de 9h30 à 12h et de 14h

à 16h et le 20/04 de 14h à 16h

-CIRFA Mer le 13/04 de 9h à 11h30 -CIRFA Air le 13/04 de 14h à 17h

A Garéoult: Bureau Info Jeunesse (tél. 04.94.80.94.90)

-CIRFA Mer le 20/04 de 14h à 16h45

NUMEROS UTILES

MAIRIE

-Accueil: 04, 94,69,64,40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42 -M. DUCHEMIN 5° ADJOINT (Urbanisme) : 04.94.69.64.45, reçoit le mardi et le jeudi de 9h

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale): 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendre-di, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30 -Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax: 04.94.69.64.41 Police Municipale Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale
Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04 83 95 42 30

A.D.A.F.M.I Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).: 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée « IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

<u>Pharmacies de Garde</u> Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

<u>Dépannage</u> E.D.F.: 0 810 333 083 Téléphone: 10 15 (*) Eau et Assainissement: 0 810 757 757 (*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télé-

Conciliateur de justice
Au 1º étage du Tribunal d'Instance 4 Avenue du
Maréchal FOCH à Brignoles ,les jours d'audience sur rendez-vous au 04 98 05 93 81

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers: 18, Samu: 15

